

**Débat d'orientations
budgétaires 2025**
-
**Conseil communautaire
du 13 mars 2025**



Débat d'orientations budgétaires 2025

- **Éléments de contexte**

- **Un PLF au parcours inédit**

Le projet de loi de finances pour 2025 avait été présenté à l'automne 2024 par le gouvernement de Michel Barnier à l'issue d'une procédure budgétaire retardée par la dissolution de l'Assemblée nationale le 9 juin 2024 et la démission du gouvernement de Gabriel Attal. Le texte ambitionnait de redresser les comptes publics de l'ordre de 60 Md€ et de réduire le déficit public à 5% du PIB en 2025.

Le gouvernement de Michel Barnier ayant été censuré par les députés le 4 décembre 2024, une loi de finances spéciale avait été promulguée le 20 décembre 2024 afin de permettre à l'État de continuer à prélever les impôts et d'emprunter pour assurer la continuité des services publics et ce jusqu'à la promulgation de la loi de finances initiale pour 2025.

En janvier 2025, le nouveau Premier ministre, François Bayrou avait souhaité repartir du PLF déposé en octobre 2024 et là où les débats s'étaient arrêtés en décembre au Sénat après la censure, afin d'adopter au plus vite un budget pour 2025.

La loi de finances a été promulguée le 14 février et publiée au Journal officiel le 15 février 2025.

Elle prévoit de redresser les comptes publics de 50 milliards d'euros et de ramener le déficit public à 5,4% du PIB en 2025. Dans cet objectif, une baisse des dépenses de l'État et des taxes exceptionnelles sur les plus fortunés et les plus grandes entreprises sont en particulier proposées.

Débat d'orientations budgétaires 2025

➤ La réduction des dépenses publiques

Pour combler le déficit public, le texte prévoit de réduire les dépenses de l'État et de ses opérateurs.

Comme en 2024, l'enseignement scolaire est le premier poste budgétaire de l'État. La suppression annoncée de 4 000 postes d'enseignants est abandonnée.

Conformément aux lois de programmation, les budgets des ministères régaliens sont préservés : la Défense, l'Intérieur et la Justice.

Le budget des Outre-mer a été revalorisé pour répondre notamment à la reconstruction de Mayotte. À l'inverse, les budgets de plusieurs ministères diminuent : Travail avec une baisse des aides à l'apprentissage, Enseignement supérieur et Recherche, Écologie, Agriculture.

➤ Les mesures sur les collectivités et l'outre-mer

Un effort budgétaire de 2,2 Md€ est demandé aux plus grandes collectivités locales (au lieu des 5 Md€ envisagés par le gouvernement à l'automne).

Le fonds vert, destiné à accélérer la transition écologique dans les territoires, est en baisse par rapport à 2024 mais moins que prévu initialement.

Pour financer les trains régionaux, un versement mobilité (VM) au profit des régions est créé au taux de 0,15%. Il s'agit d'une contribution prélevée sur la masse salariale des entreprises d'au moins 11 salariés.

Plusieurs mesures ont été introduites au Parlement pour soutenir l'investissement Outre-mer, notamment en Nouvelle-Calédonie.

Pour leur permettre de faire face à la hausse de leurs dépenses, les départements pourront relever le plafond des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) ou "frais de notaire" sur les transactions immobilières de 4,5% à 5% pendant trois ans. Les départements pourront décider un taux réduit ou une exonération pour les primo-accédants.

Débat d'orientations budgétaires 2025

➤ Les finances locales en 2024

Le rapport de la Cour des Comptes sur la situation financière des collectivités territoriales en 2024 souligne des tendances marquantes sur la gestion des dépenses et des recettes, ainsi que sur les perspectives pour les finances locales.

• Des dépenses en forte augmentation

- Dépenses de fonctionnement : En 2023, elles ont crû de 6,1 % à périmètre constant, dépassant les prévisions. Cette dynamique s'est poursuivie en 2024, avec une hausse de l'ordre de 5,4 %.
- Frais de personnel : en augmentation de 5,8 %, en grande partie à cause de la revalorisation du point d'indice appliquée en juillet 2023.
- Dépenses d'achats et de services : très marquées par une hausse de 11,1 %.
- Dépenses sociales : en forte hausse de 7,9 %.
- Dépenses d'investissement : +13,1 %, ce qui alourdit le poids budgétaire.

• Des recettes moins dynamiques

- Produit de la taxe foncière : a progressé de 4,7 %.
- Recettes de TVA : forte diminution avec une progression de seulement 1,9 %.
- Concours de l'État : montent de 6,1 %, en partie grâce au reversement du FCTVA.
- DMTO (Droits de mutation à titre onéreux) : baisse marquée de 20,2 %, affectant les recettes globales des collectivités concernées.

• Problème de financement accru

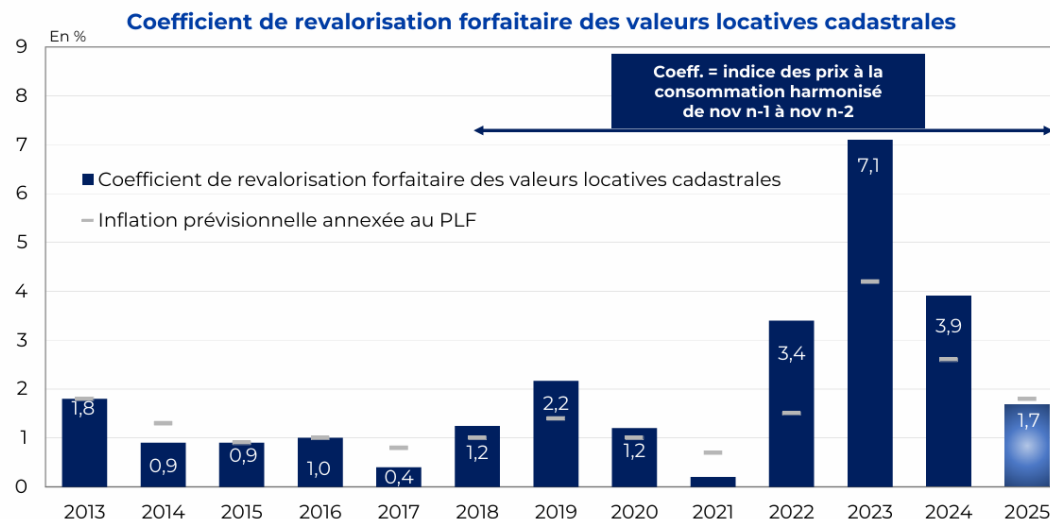
La combinaison d'une hausse rapide des dépenses de fonctionnement et d'investissement conduit à une augmentation du besoin de financement, ce qui diminue l'autofinancement des collectivités. Cette situation pose des défis pour la gestion budgétaire et risque d'accentuer les tensions financières dans les prochaines années.

Débat d'orientations budgétaires 2025

➤ LES PRINCIPAUX ELEMENTS DE LA LOI DE FINANCES 2025

• EVOLUTION DE LA FISCALITE LOCALE

- Le coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales est fixé à 1,7%.



- La part de TVA transférée aux collectivités sera gelée à son niveau de 2024, à 1,2Md€.

Débat d'orientations budgétaires 2025

➤ LES PRINCIPAUX ELEMENTS DE LA LOI DE FINANCES 2025

- EVOLUTION DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

En 2025, le montant de la DGF sera stabilisé.

Les évolutions à attendre concernant la DGF :

**Dotation
forfaitaire**

Evolution selon la population DGF (hors écrêtement selon décision CFL)

DSU

Hausse de l'enveloppe de +140 M€
Hausse du nombre de communes éligibles

DSR

Hausse de l'enveloppe de +150 M€, dont 60% sur part péréquation

DI

Hausse annuelle de la DI de 90 M€, financée par écrêtement de la dotation de compensation

DGF Département

Hausse de la dotation de péréquation et minoration de la dotation forfaitaire

Débat d'orientations budgétaires 2025

➤ LES PRINCIPAUX ELEMENTS DE LA LOI DE FINANCES 2025

- Les mesures concernant les collectivités territoriales sont les suivantes :

- **Des économies demandées aux collectivités territoriales**

Les collectivités territoriales voient leur budget réduit de 2,2 milliards d'euros en 2025, avec une augmentation des sommes ponctionnées par l'Etat sur leurs recettes.

- **La transition écologique moins dotée**

Les dépenses liées à l'écologie reculent cette année de près de 14 %, à 21 milliards d'euros. L'une des victimes de ce coup de rabot est le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, ou « fonds vert », qui finance les investissements dans la transition écologique au niveau communal. Il passe de 2,5 à 1,1 milliards d'euros. Il couvre désormais des dépenses supplémentaires, comme le programme de construction de pistes cyclables.

- Hausse de 3 points des cotisations employeur CNRACL. Cette hausse de 12 points étalée sur 4 ans va grever directement la masse salariale.
- Toutes les minorations qui devaient toucher le FCTVA en 2025 sont abandonnées en Loi de finances, qu'il s'agisse du taux d'application qui reste à 16,404% ou du maintien de l'éligibilité de celles des dépenses de fonctionnement qui en bénéficiaient déjà.
- La LFI 2023 a supprimé 50% de la CVAE, la LFI 2024 a supprimé 12,5% de la CVAE et avait prévu la suppression des 37,5% restants par tiers d'ici à 2027. La LFI 2025 décale de 3 ans, donc à 2030, le calendrier de suppression totale.

Débat d'orientations budgétaires 2025

➤ LES CHIFFRES ESSENTIELS DE L'EXERCICE 2024 DU BUDGET GENERAL

- Des dépenses de fonctionnement en hausse de 8% par rapport à 2023.

Les charges à caractère général sont maîtrisées et inférieures de 388k€ par rapport au prévisionnel.

Les charges de personnel, représentant 42% des dépenses réelles de fonctionnement, ont notamment été impactées par les éléments suivants :

- Effet des mesures règlementaires 2024, notamment l'augmentation de 5 points d'indice pour chaque agent à compter de janvier 2024 et l'augmentation du SMIC ;
- La mise à jour de l'IFSE, composante du régime indemnitaire des agents éligibles au RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) ;
- La reprise en régie de l'entretien des bâtiments communautaires à compter du 1^{er} juillet 2024 qui a nécessité l'embauche de 3 agents.

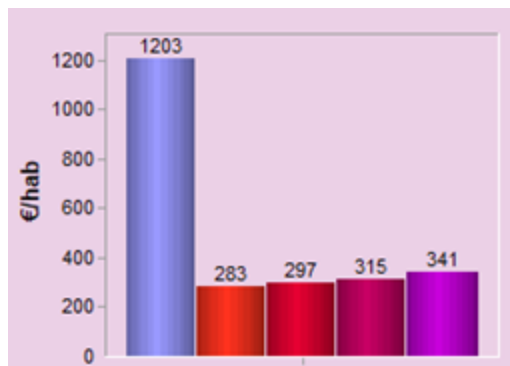
Les autres charges de gestion courante augmentent de 11% par rapport à 2023, impactées par l'augmentation des contributions aux syndicats mixtes (+110k€) et par les aides versées (secours d'urgence, acquisition de vélos).

- Aucun versement pour l'équilibre du budget OM n'a été nécessaire.
- Des recettes de fonctionnement supérieures au prévisionnel budgétaire, de l'ordre de 145k€, et identiques à 2023, à 9M€. Et ce malgré une valorisation de la TVA à 0,8% au lieu des 5% prévus en loi de finances.
- Des dépenses d'investissement à hauteur de 3,7M€, avec la poursuite de la réalisation du plan pluriannuel d'investissements et la déclinaison des actions inscrites au projet de territoire : Fin des travaux de La Grange numérique et de la MDPL, acquisition de la friche Vandewalle, du garage mitoyen et lancement du marché de MOE pour le futur Centre technique communautaire, études et travaux dans le cadre de la Gémapi, acquisition de matériel et mobilier pour les structures communautaires et pour les communes, fonds de concours aux communes, aides à la création d'entreprises, ...
- Des recettes d'investissement provenant du FCTVA et des subventions d'équipement. Elles sont conformes aux prévisions budgétaires, à 4,6M€.

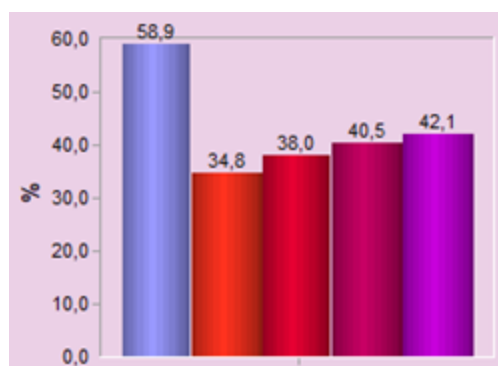
Débat d'orientations budgétaires 2025

➤ LES PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS 2024

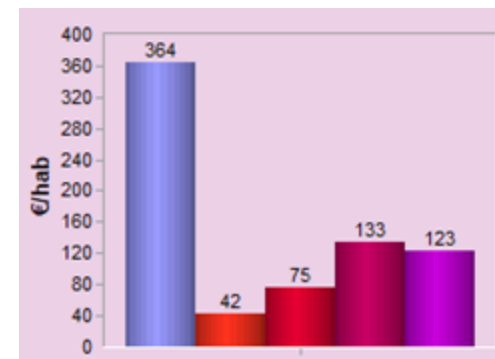
Dépenses réelles de fonctionnement par habitant



Frais de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement



Dépenses d'équipement brut par habitant



Légende	
France 2023	
Réalisé 2021	
Réalisé 2022	
Réalisé 2023	
Réalisé 2024	

COMMUNES DE 10 000 à 30 000 HABITANTS

12,5 M d'hab.

soit 18,7 % de la population française
(hors Paris)

756 communes

soit 2,2 % des communes

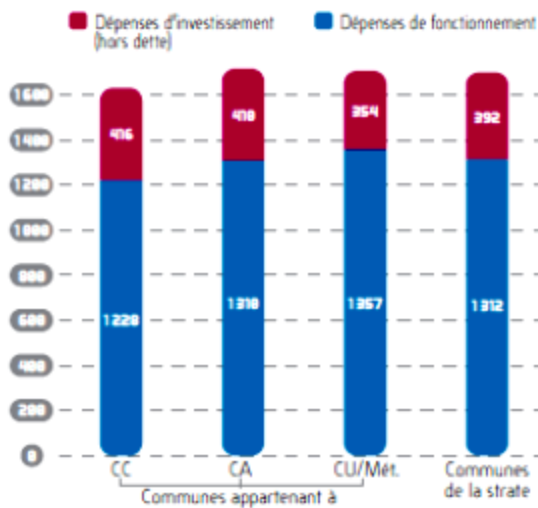
19,2 %

des dépenses communales
d'équipement (hors Paris)

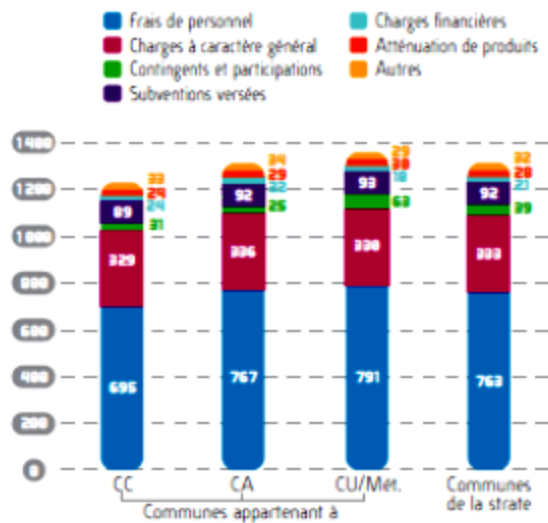
Analyse par strate
démographique -
Données 2023
de l'AMF

DÉPENSES (2023)

Dépenses hors dette (en € / hab.)



Dépenses de fonctionnement (en € / hab.)



Soit pour la strate un ratio moyen
frais de personnel/dépenses de
fonctionnement de 58%

Débat d'orientations budgétaires 2025

➤ LES CHIFFRES ESSENTIELS 2024 DES BUDGETS ANNEXES

- **BUDGET OM:**

- Des dépenses de fonctionnement maîtrisées et conformes aux prévisions budgétaires. Les charges à caractère général sont en baisse de 3,6% par rapport à 2023, à 1,7M€. Les charges de personnel sont quant à elles légèrement supérieures aux prévisions budgétaires, et augmentent de 11% par rapport à 2023, pour les mêmes raisons que celles exposées ci-dessus au budget général.
- En recettes de fonctionnement, les produits de service sont conformes aux prévisions budgétaires; les recettes provenant de la perception de la TEOMi progressent de 4%, à 3,5M€, en corrélation avec l'actualisation des bases fiscales de 3,9%. Les recettes provenant de Citéo sont en hausse de 3%, à 463k€.
- Pas de déficit de fonctionnement à prendre en charge par le budget général.
- En section d'investissement, 317k€ de dépenses d'équipement : achat d'un camion de collecte, achat de bacs de collecte et de colonnes à verre.

Débat d'orientations budgétaires 2025

➤ LES CHIFFRES ESSENTIELS 2024 DES BUDGETS ANNEXES

- LES ZONES D'ACTIVITE:

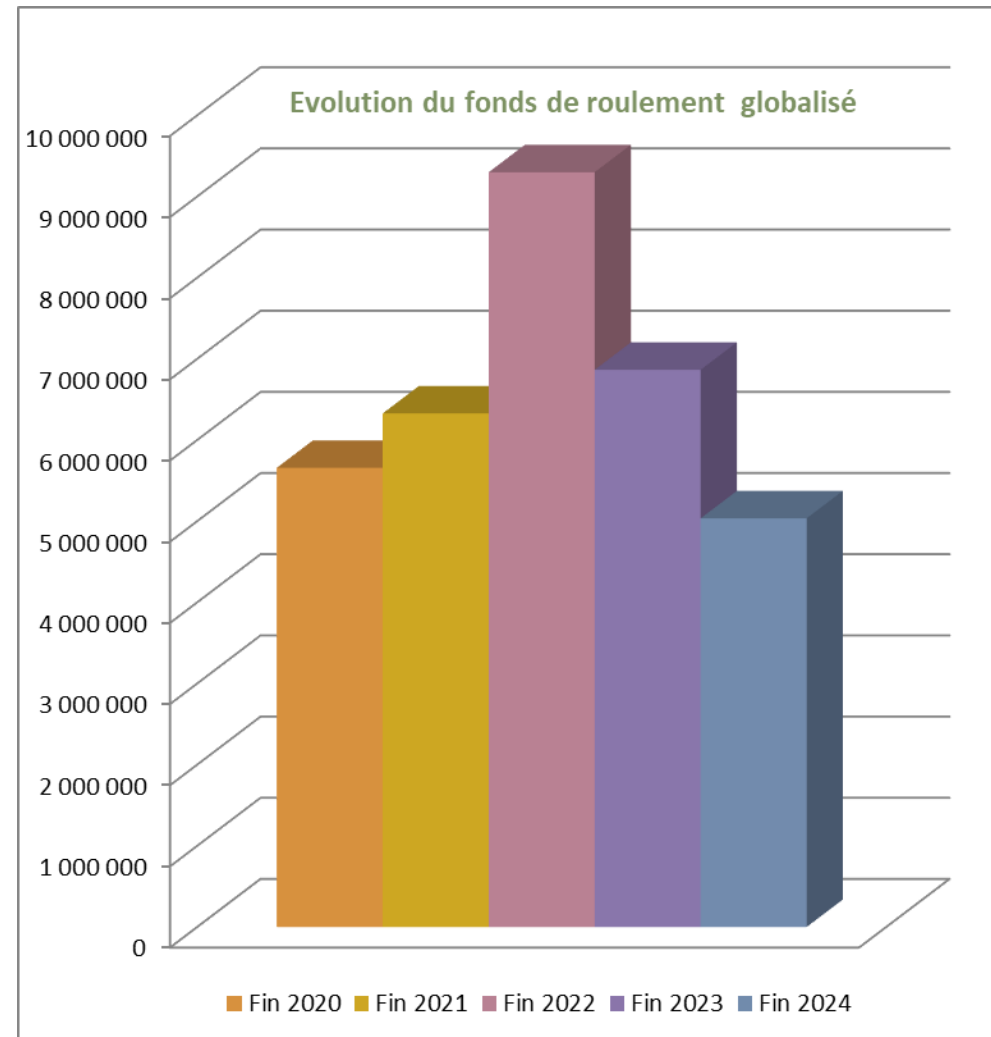
- Pour la ZA d'Autingues, mission de maîtrise d'œuvre, travaux de reprise du réseau pluvial et fin des travaux VRD : 220k€
- Pour la ZA de Guînes , pose d'un clapet et curage du bassin : 10k€.

Débat d'orientations budgétaires 2025

➤ LES RESULTATS DE CLÔTURE

Au 31 décembre 2024, les résultats de clôture (RRF + RRI – DRF – DRI) sont les suivants :

Budget Général :	4.020.645 €
Budget OM :	529.683 €
ZAE Moulin à huile :	88.856 €
ZAE Autingues :	470.767 €
ZAE CDDO :	<u>-75.366 €</u>
Total tous budgets :	5.034.585 €



Débat d'orientations budgétaires 2025

➤ LES PRIORITES D'ACTION POUR LE BUDGET 2025

La communauté de communes porte de fortes ambitions pour renforcer l'attractivité, les solidarités et le dynamisme du territoire en conjuguant transition écologique et intérêts économiques. Le projet de budget primitif proposera de nombreuses actions pour répondre à ces enjeux affirmés par ailleurs dans le projet de territoire « Terre d'enjeux 2022-2032 » :

Protéger et valoriser les ressources du territoire

La préservation de la ruralité et des atouts de la CCPO en termes de cadre de vie est un enjeu fort et essentiel. Les programmes en lien avec l'aménagement et le cadre de vie vont donc se poursuivre en 2025, tout en faisant preuve de résilience face aux événements climatiques de l'hiver dernier :

Travaux pour la lutte contre les ruissellements et l'érosion des sols, développement du volet mobilité, suivi de la révision du SCOT, procédure de renouvellement de l'OPAH, valorisation de l'agriculture au travers du PAT, ...

Un pays d'Opale attractif et innovant

La CCPO entend poursuivre son programme de développement économique en valorisant les atouts du territoire, en favorisant les circuits courts et en renforçant son attractivité touristique.

Accompagner les acteurs économiques, soutenir la création d'emplois, développer la Grange numérique pour en faire un vrai espace de vie, promouvoir les circuits courts ou encore valoriser le patrimoine touristique de notre territoire sont autant d'actions à mener.

Débat d'orientations budgétaires 2025

➤ LES PRIORITES D'ACTION POUR LE BUDGET 2025

Bien vivre ensemble

Renforcer la politique petite enfance et jeunesse, accompagner les personnes les plus fragiles, encourager les pratiques sportives, favoriser le développement d'une offre culturelle et de loisirs diversifiée ou encore renforcer la proximité des services aux habitants sont autant d'enjeux du bien vivre ensemble.

C'est ainsi qu'en 2025 se poursuivront les études pour l'adaptation ou la réhabilitation de la structure d'accueil petite enfance à Guînes, que les actions du CIAS continueront d'apporter services et accompagnement aux publics les plus fragiles, que les partenariats France Services continueront de se développer, que l'itinérance d'un véhicule adapté pour le CIAS et France Services sera effective à l'automne, qu'un travail sera engagé avec la CPAM sur les problématiques prégnantes de santé sur le territoire ou que le CLEA nouvelle génération proposera ses projets à nos écoles.

Agir pour la transition écologique

L'un des objectifs de la transition écologique est d'agir au travers du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Désormais adopté, il doit être un véritable outil transversal de planification et contribuer à engager la CCPO vers un territoire durable et responsable.

Débat d'orientations budgétaires 2025

➤ LES PERSPECTIVES FINANCIERES 2025 DU BUDGET GENERAL

➤ Les dépenses de fonctionnement

La trajectoire d'évolution des dépenses courantes de fonctionnement devra s'inscrire dans une évolution contenue en adéquation avec les enjeux de développement du territoire.

- Au chapitre 011, les charges à caractère général sont estimées à 1,36M€ (contre 1,61M€ au BP 2024), leur évolution restant dépendante du niveau de prix de l'énergie, des fournitures et des prestations de services.
- Au chapitre 012, charges de personnel, l'estimation est de 4,2M€ (+2,5%), marquée par l'effet année pleine de la mise à jour de l'IFSE pour l'ensemble des agents et par l'augmentation du taux de cotisation employeur à la CNRACL de 3%, pour passer à 34,65% au 1^{er} janvier 2025.
- Au chapitre 014, atténuation de produits, l'hypothèse budgétaire est construite sur les bases d'attributions de compensation (1.845k€) et FNGIR (970k€) maintenues au niveau de 2024. Estimation à 2.850.000€.
- Au chapitre 65, autres charges de gestion courante, nouvelle hausse programmée des contributions et participations aux syndicats mixtes et institutions (IIW, Symvahem, Symsageb, PMCO). A titre d'exemple, la contribution à l'IIW sera de 417k€ contre 394k€ en 2024 et 280k€ en 2023. A noter la contribution exceptionnelle complémentaire de 11k€ demandée par le Symvahem pour 2025 afin de participer aux travaux d'urgence réalisés sur notre territoire.
- Pas de versement d'équilibre prévu du budget général vers le budget OM.

**Globalement, les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à 10M€,
en baisse de 1% par rapport au BP2024.**

Débat d'orientations budgétaires 2025

➤ LES PERSPECTIVES FINANCIERES 2025 DU BUDGET GENERAL

➤ Les recettes de fonctionnement

Le produit issu des différentes taxes évolue selon le contexte économique et local. Les principales hypothèses retenues pour estimer le produit fiscal de 2025 sont les suivantes : une revalorisation forfaitaire des bases d'imposition de +1,7% et une fraction de TVA nationale gelée au montant 2024.

• Au chapitre 73, Impôts et taxes, plusieurs points :

➤ La fraction de TVA perçue en compensation de la suppression de la taxe d'habitation et de la CVAE est figée à 3,3M€.

Les recettes au 73 sont estimées à 3,7M€.

• Au chapitre 731, Impositions directes :

➤ La revalorisation forfaitaire des bases étant fixée à +1,7%, les impôts directs locaux sont estimés à 1,17M€.

• Au chapitre 74, Dotations, subventions et participations :

➤ Stabilité de la dotation d'intercommunalité, à 910.000€

➤ Maintien de la dotation de compensation des groupements de communes, à 340.000€.

➤ Les autres dotations et participations devraient être stables.

Les recettes au 74 sont estimées à 2,6M€.

Globalement, les recettes réelles de fonctionnement sont estimées à 9,25M€.

Débat d'orientations budgétaires 2025

➤ LES PERSPECTIVES FINANCIERES 2025 DU BUDGET GENERAL

➤ Les dépenses d'investissement

- Fin des travaux pour reconfiguration de la MDPa : 125k€
- Aménagement paysager du site de la Minoterie : 37k€
- Extension du parking de la Minoterie : 180k€
- AMO et MOE pour la structure petite enfance de Guïnes
- Désignation du maître d'œuvre pour le futur CTC
- Programme d'aménagements de lutte contre le ruissellement et l'érosion du sol
- Acquisition de foncier agricole
- Renouvellement de l'OPAH : 75k€
- Dotation de matériel aux communes (chapiteaux, barnums) : 22k€
- Enveloppe de 100.000€ consacrée au fonds de concours
- Nécessité d'un véhicule utilitaire pour les ST : 25k€
- Acquisition du véhicule itinérant FS/CIAS : 120k€
- Le remboursement du capital de la dette s'élèvera à 203K€

Globalement, les dépenses d'investissement sont estimées à 3M€

➤ Les recettes d'investissement

- Les recettes liées au FCTVA peuvent être estimées à 300.000€
- Les subventions d'investissement attendues sont de 1,5M€

Les recettes d'investissement sont estimées à 2,6M€

Débat d'orientations budgétaires 2025

LES PERSPECTIVES FINANCIERES 2025 DES BUDGETS ANNEXES

• BUDGET OM:

- L'exercice 2025 est élaboré dans un contexte de renouvellement des DSP fermentescibles et emballages du SEVADEC au 1er janvier 2025 et de la forte augmentation des prestations de service qui y sont liées.
- Le budget 2025 sera équilibré en section de fonctionnement à 4,93Mk€ avec une charge nette d'amortissement de 322.000€ et sans versement d'une recette d'équilibre du budget général, compte-tenu de l'excédent d'investissement reporté de 436.000€.
- En dépenses de fonctionnement, le budget prévisionnel tient compte d'une augmentation du coût de traitement des déchets de plus de 20%, à 1.670k€ et d'une augmentation des charges de personnel de l'ordre de 10%, à 1,33M€.
- En recettes de fonctionnement, la TEOMi devrait générer 3,85M€ de produits, en hausse de 9%, compte-tenu de la revalorisation forfaitaire des bases de 1,7%.
- En section d'investissement, les dépenses prévisionnelles sont de 365k€, incluant notamment l'acquisition d'une BOM d'occasion (130k€), le remplacement d'un véhicule pour les ambassadeurs de tri ainsi que l'achat de colonnes à verre et de bacs (65k€).

• BUDGETS ZONES D'ACTIVITE:

- Pour le budget ZAE du Camp du drap d'or, une provision de 80.000€ est à inscrire pour le versement d'indemnités pour résiliation anticipée partielle du bail rural et travaux d'irrigation. Un commandement à quitter les lieux a été signifié au locataire.
 - La ZAE des Moulins d'Autingues est achevée. Une fois les écritures des RAR soldées, il conviendra de clôturer ce budget.

Débat d'orientations budgétaires 2025

L'ETAT DE LA DETTE

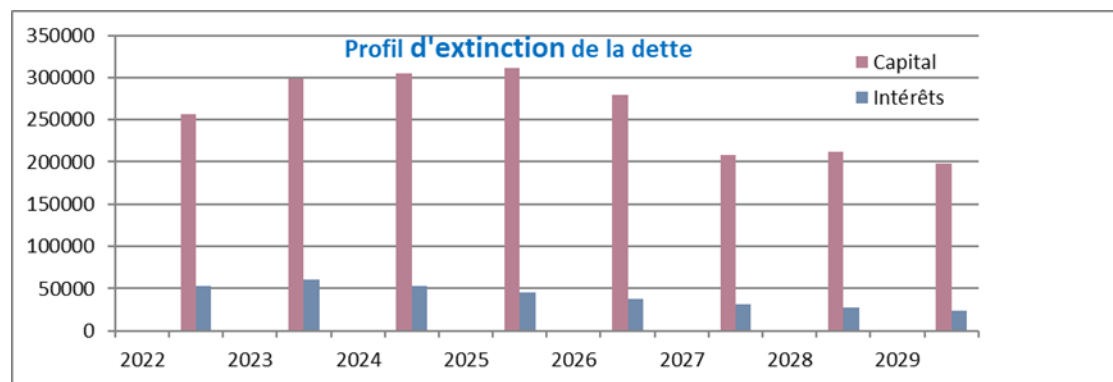
➤ Les emprunts en cours

Budget général :

Objet	Prêteur	Capital initial	Date encaissement	Durée	Capital restant dû	Taux fixe
PRET TRAVAUX MINOTERIE BOUTOILLE	CREDIT AGRICOLE	1 200 000.00	31/12/2016	20 ans	720 000€	1,61%
PPI – TLN, MDPL, CTC	CREDIT AGRICOLE	2 000 000.00	21/06/2022	15 ans	1 696 471€	1,47%
TRANSFERT ECOLE DE MUSIQUE	CAISSE D'EPARGNE	260 861.88	01/01/2012	17,25 ans	85 314€	4,79%

Budget annexe OM :

Objet	Prêteur	Capital initial	Date encaissement	Durée	Capital restant dû	Taux fixe
BACS DE COLLECTE SELECTIVE	DEXIA	615 294.45	01/02/2011	15 ans	100 625€	3,35%
BENNE DE COLLECTE ET NOUVEAUX CONTENANTS	CAISSE D'EPARGNE	250 000.00	15/04/2011	15 ans	43 165€	4,32%
BACS DE COLLECTE SELECTIVE	CAISSE D'EPARGNE	450 000.00	11/06/2010	15 ans	37 959€	3,59%



L'annuité de la dette en 2025, tous budgets confondus, sera de 357.000 €.

L'encours de la dette communautaire est faible et le capital restant dû est réparti comme suit au 1er janvier 2025 :

- CCPO budget général : 2,5M€

- Service OM : 182k€,

Soit un total de 2,68M€.

La dette au 01/01/2025 s'élève à 105€ par habitant, sachant que la dette moyenne des collectivités est de l'ordre de 820€ par habitant.